

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 10

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Jeunesse et sport

Une joyeuse et sympathique semaine à Sugiez

Dix-huit jeunes Fribourgeois viennent de passer une semaine de joie dans le travail au centre de Sugiez. L'Office cantonal EPGS y avait organisé comme chaque année un cours de natation et jeux.

La direction du camp a été confiée à M. Kurt Schweizer inst. à Courlevon et chef de district, alors que M. Jean-Paul Baechler maître de sports, en était le chef technique. Le nom de Sugiez ne dit peut-être pas grand chose. Pour la plupart, il suggère le Vully, le lac de Morat, les cultures maraîchères, une route droite reliant Morat à Anet.

Pourtant Sugiez recèle un petit joyau serti dans un écrin de verdure: Le centre fribourgeois de la protection civile. Ce centre comprend en outre des emplacements d'athlétisme et de jeux. Un mini-Macolin. C'est la raison pour laquelle chaque année, en juillet, l'Office cantonal EPGS le réserve pour des camps de natation.

Le travail

Etant donné l'effectif assez restreint, le travail fut très concentré et la connaissance de chaque participant plus approfondie. Les débutants y trouvèrent leur compte aussi bien que les nageurs avancés, le programme de travail étant adapté aux diverses possibilités.

La journée de jeudi fut consacrée à une excursion moitié marche, moitié bateau, à Cudrefin. L'avant-veille, une course d'orientation terminait la journée.

L'examen de natation de vendredi matin couronna en quelque sorte les efforts de la semaine.

Les loisirs

Les heures de liberté ont été mises à profit par un championnat de ping-pong qui connut un immense succès. La dernière soirée fut celle du bifeck sur la braise et du feu de camp; une soirée pleine de joie, de chansons, de rires et aussi de regrets de sentir la fin trop vite proche.

Le logement

M. Albert Grêt, administrateur du Centre, avait mis à disposition les chambres d'un des baraquements avec lits très confortables, ainsi que les douches et local pour la toilette.

La pension

La cuisine moderne du Centre est exploitée par M. Guinnard, tenant de l'Hôtel de la Gare. La pension y fut aussi abondante qu'excellente.

Les visites

Le cours a eu le plaisir d'accueillir M. Joseph Haymoz, président de l'Office cantonal, accompagné de son bras droit M. Henri Kolly. S'inquiétant de la marche du camp aussi bien auprès des dirigeants que des participants, ils se déclarèrent enchantés du travail et de l'esprit dans lequel il s'accomplit.

Une remarque

Il nous paraît assez étrange que 18 jeunes gens seulement s'intéressent à un cours si profitable, pour le prix de 45 fr. Jeunes Fribourgeois, si Sugiez ne vous dit rien, allez-y l'année prochaine, nous vous garantissons qu'après le premier camp, le nom de Sugiez vous appellera de bons et beaux souvenirs.

La reconnaissance

Nous le disons à l'Office cantonal EPGS qui ne perd jamais de vue le bien de notre jeunesse, à M. Albert Grêt, administrateur du Centre pour l'accueil réservé, à M. Guinnard pour l'excellence de ses menus, à MM. Schweizer et Baechler pour leur dévouement total pour la jeunesse.

Le souhait de conclusion

Que le peuple suisse ait la sagesse de dire oui pour la jeunesse, le moment venu, oui pour une jeunesse qui lui sera certainement reconnaissante, oui pour une jeunesse que nous voulons saine et forte, oui pour une jeunesse qui mérite l'attention, qui mérite l'amour de la génération qui la précède. Que l'EPGS actuel devienne ce mouvement «Jeunesse et sport» tant attendu !

«Journal d'Estavayer»

Jeunesse + Sport. Fond à skis.

Cours fédéral de moniteurs.

Attention! Tous ceux qui s'intéressent à organiser un cours de fond à skis durant l'hiver 1969-1970 sont rendus attentifs au cours fédéral de moniteurs No 56, du 8 au 13 décembre 1969.

Seuls les moniteurs reconnus peuvent toucher le matériel (skis de fond, souliers, fart) pour leur groupement.

Annoncez-vous sans tarder à votre bureau cantonal EPGS.

Ailleurs

Une grande cause nationale

Nous nous sommes efforcés de faire un tour d'horizon le plus objectif possible afin de cerner, de façon concrète, une réalité, celle du sport à l'école, et de voir, avec lucidité, sans verser dans l'utopie, quels espoirs il était possible de nourrir pour l'avenir.

Telle quelle, notre enquête sans prétendre être exhaustive a, nous le croyons honnêtement, abordé le problème sous ses différentes faces, sans préjugé et sans concession du sport, de sa diffusion dans la masse, qui puisse être contestée par les gens de bon sens.

Reconnaissons-le loyalement: il existe parfois entre les apôtres de la cause sportive, que nous pensons être, et les éducateurs, un certain nombre de malentendus. Nous ne pouvons ignorer que l'image du sport que donne à la jeunesse une société de consommation, justement réprouvée par tous ceux qui ont le souci des valeurs morales, par l'intermédiaire d'une information guidée par le culte du sensationnel, de la vedette, n'est pas l'image que nous portons en nous qui avons découvert que l'activité sportive est d'abord un élan vers le bonheur et aussi un moyen d'éducation, source d'enrichissement personnel et social.

Le sport moderne peut être contesté dans plusieurs de ses aspects. Nous le savons et nous essayons de lutter contre ces déviations, nationalisme, doping, mercantilisme, etc., tout en estimant que dans ce domaine c'est davantage la société dans laquelle le sport s'insère qui est en cause que le mouvement sportif lui-même. Néanmoins, il convient d'être vigilant, voire travailler à nous corriger personnellement.

Mais à moins de céder à cette morale simpliste qui consiste à jeter l'enfant avec l'eau du bain, on ne sait pas les arguments de certains éducateurs trop bien pensants qui, ne voyant que les excès, condamnent toute l'entreprise. La célèbre parole de Pascal: «L'homme n'est ni ange, ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête», convient parfaitement à un propos relatif à l'action corporelle. Si nous suivions le même raisonnement, nous pourrions tout aussi bien contester toutes les formes de la culture.

Car, quand nous parlons du sport, c'est bien de culture, d'humanisme qu'il s'agit, et c'est pourquoi nous regrettons le fossé qui existe trop souvent entre ceux qui ont pour mission de défendre la culture, sous toutes ses dimensions, dans toutes ses perspectives, de la promouvoir, et les milieux sportifs. Trop nombreux sont les enseignants qui se privent d'un instrument exceptionnel d'accès à la culture et le plus compréhensible à toutes les couches de la population, quelle que soit leur origine sociale.

En lançant cette campagne pour le sport à l'école, c'est ce but que nous visons: défendre pour la jeunesse le droit au bonheur, à l'épanouissement personnel, et la former de telle sorte que, par les exercices physiques, elle apprenne à maîtriser son corps; que par les jeux sportifs elle découvre le sens de la responsabilité collective; que par les activités de plein air elle sache respecter la nature; tout ce qui, en somme, rendra notre planète plus habitable et plus humaine.

Entendons-nous bien et ne nous laissons pas égarer par les déceptions que nous valent certains résultats internationaux. Il ne s'agit pas de demander à l'école de devenir une pépinière de champions. Pour expliquer un échec, on croit avoir tout dit en accusant le sport à l'école. C'est vrai, mais le problème est ici différent: c'est tous les enfants qu'il faut éduquer par les exercices physiques, y compris les plus faibles; d'abord les plus faibles. Nous demandons à nos amis des fédérations sportives de partager avec nous le sentiment de modestie qui nous est venu au cours de cette enquête. Le sport d'élite n'est pas trop mal structuré chez nous (à quelques exceptions près); il ne lui manque que cet appui sur la masse que nous réclamons. Et là il nous faut rompre avec nos habitudes de pensée, changer un état d'esprit; nous placer dans l'optique de ce que représente la véritable diffusion d'un sport de masse, de ce que représente un plan de préparation physique conçu pour le quart des habitants de notre pays et des moyens qui doivent être mis en oeuvre pour y parvenir. Ce que nous espérons, c'est que tous, à tous les niveaux, prenions conscience de ce qui constitue à nos yeux une grande cause nationale... avant qu'il ne soit trop tard!

«L'Equipe»
par Michel Claire

Le colonel Crespin: «Les dix années à venir seront capitales»

Le colonel Crespin, directeur des Sports, ne cache pas qu'il est souvent irrité par les représentants des syndicats de l'EPS, les plus virulents à entretenir la polémique «sport d'élite ou sport de masse».

«La France devait organiser les JO de Grenoble, dit-il. Elle l'a faite à la satisfaction générale. Si nous n'avions pas fait cet effort, que de critiques auraient déferlé sur nos services! En ce qui concerne Mexico, il y avait aussi l'option à prendre de la participation pour le meilleur et non pas pour le pire. Il faut savoir choisir en fonction des événements...»

En rentrant des Jeux, j'ai dit et je le répète: notre option essentielle est maintenant de favoriser le sport à l'école. Il y a eu des compressions de crédits, nous nous sommes battus à la fois avec «l'Education nationale» et les «Finances» pour obtenir des correctifs; nous poursuivons notre action, notamment pour une planification sur cinq années du recrutement des éducateurs.»

Le colonel Crespin est parfaitement conscient que l'amélioration de la pratique sportive doit partir de l'école primaire et que la participation efficace des instituteurs est essentielle. «Il faut développer les stages de recyclage, dit-il, modifier les programmes des écoles normales, s'assurer le soutien des inspecteurs, mettre en place de nombreux conseillers pédagogiques; tout cela en accord avec l'Education Nationale.

L'équipement des communes doit évidemment marcher de pair et ce sera la base de la sixième loi-programme. La tâche est difficile, complexe; elle ne demande pas seulement de l'argent, mais un état d'esprit nouveau. Je crois néanmoins que les dix années à venir seront capitales et qu'elles apporteront les remèdes essentiels au maux actuels.»

«L'Equipe»

Depuis le 27 Brumaire, an III

Tout d'abord, un peu d'histoire.

Par sa loi du 27 Brumaire, an III (19 novembre 1794), la Convention nationale «après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique», décrétait «l'institution des écoles primaires».

Les articles V et VI du chapitre IV de cette loi étaient consacrés à ce que nous nommons aujourd'hui l'éducation physique et sportive. Voici les textes:

V. — «On les formera (les élèves), si la localité le permet, à la natation; cet exercice sera dirigé et surveillé par des citoyens nommés par le jury d'instruction, sur la présentation de municipalités respectives.

VI. — Il sera publié des instructions pour déterminer la nature et la distribution des autres exercices gymniques propres à donner aux corps de la force et de la souplesse, tels que la course, la lutte, etc.»

La notion, voire l'obligation de l'EPS à l'école, date donc de la fondation des écoles primaires et n'est-il pas curieux, en notre temps, de constater que la natation figurait au tout premier plan des préoccupations des législateurs de l'an III ?

1880 avec Jules Ferry

Cent années passèrent, ou presque, avec de fréquents changements de régime et les bonnes intentions de la Convention restèrent lettre morte. Aussi, pour ce qui nous préoccupe, c'est la loi du 27 janvier 1880 (Jules Ferry) qui fait figure de novatrice:

«L'enseignement de la gymnastique est obligatoire dans tous les établissements d'enseignement public de garçons, dépendant de l'Etat, des départements et des communes».

● En 1882, la loi (28 mars) ajoutait les filles aux garçons. ● En 1884 paraissait le premier manuel de gymnastique à l'usage des écoles primaires. Mais il fallait attendre 1936 pour voir la création d'expériences d'après-midi de plein air et le brevet sportif populaire.

L'USEP (Union sportive de l'enseignement primaire) naquit juste avant la guerre, en 1939, et c'est en 1945 que l'horaire hebdomadaire fit mention «de 2 h. 30 obligatoires» tandis que les instructions officielles concernant les programmes adaptés aux différents enseignements (primaire, secondaire, technique, supérieur) s'échelonneront à partir de 1946.

Puisque nous en sommes à un rappel de dates, précisons que la mise en place de conseillers pédagogiques départementaux pour l'EPS (afin d'aider notamment les instituteurs) date de 1961. Et pour ajouter aux bonnes intentions, citons ces phrases de «l'essai de doctrine du sport» publié en 1965, par le haut comité des sports:

«Si l'Université négligeait la formation physique des enfants, elle livrerait aux pressions d'un monde difficile et exigeant une jeunesse mal adaptée».

Ce qui est à méditer à une époque où tout ne se passe pas tellement bien dans nos différents établissements d'enseignement !

Et encore: «Il faut reconnaître que l'enfant ne peut être soumis à des horaires absurdes et qu'il importe, pour assurer son développement physique harmonieux et son équilibre psychique et nerveux que le quart de ses activités soit consacré au sport».

N'est-on pas loin du compte ? Voyons un peu la répartition hebdomadaire des heures d'EPS.

	Suivant la loi	En réalité
Enseignement primaire (jusqu'au certificat d'études)	2 h. 30	A Paris, de une demi à une heure. En province, au bon vouloir des instituteurs.
CEG et CES (11 à 16 ans)	2 heures	Respecté en principe à Paris. Aléatoire en province.
CE Technique	4 heures	Respecté à 60 %.
Lycées	5 heures	Respecté à 50 %.
Enseignement supérieur	Facultatif ou de 16 à 20 h. pour les premières années dans certaines académies, notamment à Lille.	Depuis la rentrée de novembre 1968, l'obligation est devenue... facultative. L'obligation ne paraît d'ailleurs pas souhaitable.

Il convient de préciser que l'Association sportive du jeudi (scolaires) et du mercredi (universitaires) accueille les volontaires (1 sur 10 comme il est précisé par ailleurs).

Malgré quelques réussites de valeur

La réalité est d'ailleurs difficile à cerner et c'est le but de notre enquête de démontrer que la loi n'est pas appliquée faute de moyens, d'organisation, de conviction et d'enthousiasme aussi.

Des expériences ont fait leurs preuves, telle celle de Vanves («mi-temps») dont nous parlerons avec sa projection pratique sur le «tiers-temps», expériences adoptées souvent à l'étranger ce qui est un comble !

Combien de fois et depuis des années, n'avons-nous pas entendu dire que «l'EPS est une composante fondamentale de l'éducation; une place nouvelle doit lui être faite dans les programmes de la vie scolaire car la journée qui laisse à l'enfant la possibilité de s'exprimer physiquement est en définitive bénéfique sur le plan intellectuel.

— C'est à l'école que l'enfant doit prendre goût à l'activité physique, qu'il doit apprendre les techniques sportives qui lui permettront d'organiser sainement ses loisirs, plus tard.» Hélas, l'EPS se trouve dans la situation critique que nous n'allons cesser de découvrir et que ne peuvent dissimuler quelques réussites indéniables. Malgré les efforts déployés, notamment en matière d'équipements avec les lois-programmes, le manque de synchronisation et un état d'esprit indifférent, sinon hostile à la pratique sportive sur un pied d'égalité avec les autres disciplines de l'enseignement, sont les causes fondamentales d'un état de fait préjudiciable à la majorité des jeunes. Et c'est tout ce qui interdit l'organisation rationnelle de ces activités et leur développement dans tous les milieux.

«L'Equipe»
par Michel Thierry

M. Comiti: «L'idée du sport à l'école prend actuellement de la force»

M. Joseph Comiti, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, ne nous a pas dissimulé sa grande satisfaction devant l'action entreprise par notre journal en faveur du sport à l'école. «C'est un problème tellement important, nous a-t-il dit... Je sais qu'il préoccupe un certain nombre d'éducateurs depuis fort longtemps, et je leur suis gré de ne pas s'être trop découragés, de continuer à espérer quand même après tant de vaine attente. A de nombreux signes, je vois poindre des raisons de croire à des changements tout proches. Par exemple, il y a incontestablement une évolution dans l'état d'esprit des parents, qui ont senti que le sport pouvait résoudre certains problèmes posés par le mois de mai 1968. Ce n'est là qu'un aspect de la question, certes, mais il n'est pas négligeable. Il s'ajoute à d'autres indices qui me donnent à penser que l'idée du sport à l'école prend enfin de la force, un peu partout.

Aider cette idée à se concrétiser, sur une vaste échelle, représente une entreprise énorme et passionnante. Il faut agir partout. Motiver les instituteurs, les plus jeunes surtout, que les anciens ont souvent découragés. Faire des opérations de recyclage dans les centres régionaux d'éducation physique et de sport. En ce qui concerne l'enseignement primaire, je suis résolument partisan du tiers temps, c'est-à-dire l'enseignement intellectuel, les disciplines d'éveil et enfin les activités physiques.

— Et pour le secondaire?

— Il faut d'abord alléger les horaires et aboutir à une meilleure utilisation des installations sportives en accord avec les clubs de chaque localité. Le planning des différents besoins (clubs et établissements d'enseignement) devrait d'ailleurs être dressé par les municipalités, parfaitement conscientes des harmonieuses répartitions qui s'imposent. Trop de stades sont souvent vides, alors que les pratiquants de toute sorte devraient s'y succéder tout le temps...»

— En ce qui concerne certaines expériences, comme celle de Vanves par exemple, où la mi-temps donna des résultats stupéfiants, et qui sont restées pratiquement sans écho, M. Comiti

ti pense qu'il était peut-être dangereux de les recommencer rapidement sur une grande échelle, parce que nous n'étions pas prêts pour cela.

«Ceux qui ont fait Vanves avaient la foi. La même expérience, rendue obligatoire partout, aurait pu avoir des résultats décevants.

— Une dernière question, qui nous paraît de la plus extrême importance: ne pensez-vous pas que le ministre de l'Education nationale, pour agir avec le maximum d'efficacité dans tous les domaines, devrait être aidé de quatre secrétaires

d'Etat, le premier pour le primaire et le secondaire, le deuxième pour les études supérieures, le troisième pour l'enseignement technique et le quatrième pour le sport, étant entendu que les réunions de travail se feraient en commun, de sorte que le sport ne serait plus considéré comme un parent pauvre par l'Education nationale ?

— Une telle idée ne pourrait qu'avoir mon approbation...»

«L'Equipe»

Recueilli par Marcel Hansen



Aktion Gesundes Volk

Pour la santé de notre peuple

Azione per la vostra salute

Campagne «Pour la santé de notre peuple»

La campagne A 69 — «Pour la santé de notre peuple» — qui aura lieu dans la première semaine du mois de novembre prochain, se propose de montrer au public, le chemin pour une meilleure santé ! Les résultats des enquêtes confirment que la plupart des maladies dites «de civilisation» comme le cancer des poumons, l'infarctus du myocarde, les cirrhoses, etc., ne se propagent principalement pas sous l'influence du monde environnant, mais à cause des mauvaises habitudes de l'individu.

Notre bien-être ne dépend pas en premier lieu des mesures officielles prises par l'Etat, mais de nos habitudes concernant la santé. Les «péchés» les plus importants contre celle-ci qui découlent de nos habitudes sont les abus de tabac, d'alcool et de médicaments, les régimes alimentaires irrationnels et surabondants, ainsi que le manque d'exercices physiques. Des notions détaillées sur ces sujets seront développées pendant la campagne A 69, afin d'accroître les connaissances de l'hygiène de notre peuple et en particulier celles de la jeunesse. Il reste cependant encore un autre pas à faire: il faudra stimuler même chez ceux qui jouissent d'une bonne santé, l'intérêt pour l'hygiène et pour la prévention, car lorsqu'une maladie se manifeste, malgré la meilleure volonté, il est parfois trop tard pour l'arrêter.

Diverses organisations et institutions sociales collaborent à cette campagne parmi lesquelles figurent: l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, la Régie fédérale des alcools, le service fédéral de l'hygiène publique, la Ligue suisse contre le cancer, le Secrétariat suisse contre l'alcoolisme, l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin, l'Interpharma de Bâle, etc.

La présidence d'honneur de la campagne est assumée par Monsieur H.-P. Tschudi, conseiller fédéral, tandis que le professeur Dr M. Schaer, de l'Université de Zurich, préside le comité de patronage.

La campagne éditera une série de publications et son activité sera largement appuyée par des émissions à la radio et à la télévision. Diverses manifestations relatives à la campagne, aideront à une meilleure compréhension de ses buts. Une exposition itinérante «Pour la santé de notre Peuple» débutera en Suisse romande le 31 octobre 1969 à Genève.

Tous les milieux intéressés par la santé de notre peuple ont la possibilité d'y collaborer. Le Secrétariat de la campagne A 69, Case postale 203, 1000 Lausanne 13, reste volontiers à leur disposition pour tout renseignement complémentaire.

Une campagne «Pour la santé de notre peuple» — Pourquoi ?

En effet: Pourquoi ? La santé de notre peuple ne serait-elle pas bonne ? Jamais la situation de nos populations n'a été aussi florissante qu'à présent, ceci même sous l'angle de la santé publique.

Peste, diphtérie, poliomyélite... épidémies qui épouvantaient jadis les nations, ne sont connues aujourd'hui par la plupart d'entre-nous que par oui-dire.

Les progrès de la médecine sont prodigieux, tout comme les efforts des Etats pour l'hygiène publique. Prodigieux aussi les moyens financiers qui lui sont destinés. La maladie est devenue coûteuse; jamais dans le passé elle n'a pesé aussi lourdement sur le budget de la communauté.

Et le résultat ? Est-il en proportion avec les dépenses ? L'espérance de vie est toujours en augmentation. Cependant, ne doit-on pas redouter, dans un proche avenir, la tendance contraire, comme c'est déjà le cas aux Pays-Bas et en Suède quant à la population masculine de plus de 20 ans ?

Vivre longtemps et en bonne santé, cela ne dépend pas seulement du niveau des soins médicaux et des hôpitaux modernes. Il faut davantage: l'engagement personnel de l'individu d'observer les commandements d'une vie saine. Ceci est même déterminant, car la santé n'est pas un état congénital qui, à l'aide de soins médicaux, pourrait être préservé intact jusqu'à un âge avancé.

Les mesures collectives d'hygiène publique (le contrôle des denrées alimentaires, les vaccinations, etc...) doivent être complétées par une contribution personnelle. L'information et l'éducation de la jeunesse prennent, de ce fait, une importance toujours plus grande.

Au premier plan se trouvent les «épidémies modernes», qui ont pris la relève de celles des siècles passés et dont les effets sont tout aussi destructifs: régimes alimentaires irrationnels, toxicomanies.

Tandis que, jadis, l'homme était livré aux épidémies plus ou moins sans défense, aujourd'hui il a la possibilité de se protéger.

Faire connaître ces possibilités — un postulat de l'hygiène et de la médecine préventive — voilà le but de la campagne «Pour la santé de notre peuple», qui aura lieu du 1er au 9 novembre 1969. Au centre de ses préoccupations, il y aura les maladies «de civilisation» que sont: l'alcoolisme, le tabagisme et l'abus de médicaments. Se basant sur les progrès actuels de la science, la campagne se propose de répandre, par des procédés modernes d'information, la connaissance de l'hygiène, de mettre en valeur les règles d'une vie saine appropriées à l'époque que nous vivons, afin de rendre l'existence humaine non seulement plus longue, mais aussi plus agréable et plus riche.

Fuite devant la réalité ?

La campagne veut montrer comment s'y prendre pour mieux dominer les difficultés de la vie. En avons-nous encore besoin ? L'existence n'est-elle pas devenue beaucoup plus agréable ? Fini, pour la plupart d'entre nous, pour ne mentionner que cela, le dur travail manuel de 10 à 12 heures par jour. Les progrès de la science et de la technique ont amené d'importants allégements: moins de travail pénible, beaucoup plus de loisirs.

La vie est-elle devenue pour autant plus facile ? A la peine physique ne s'est-il pas substitué des difficultés psychiques plus grandes ? L'homme est traqué au travail et dans ses loisirs. L'agitation continue et le bruit lui causent de graves troubles psychiques. Le nombre de ceux qui supportent de moins en moins la réalité semble être en constante augmentation.

L'évasion dans l'euphorie en serait-elle un remède ? Ne serait-ce pas une issue dangereuse ? Les moyens artificiels de détente: alcool, tabac, médicaments et stupéfiants, pourraient-ils apporter une satisfaction réelle, une véritable joie de vivre ? Ce sont là des solutions insidieuses, car finalement l'accoutumance et la toxicomanie l'emporteraient. Le progrès technique demande certainement une tension d'esprit pour le dominer, tandis que l'évasion dans l'euphorie artificielle ne saurait être qu'une solution illusoire.

L'alcoolisme

Fuite devant la réalité — grâce à l'alcool. C'est apparemment un moyen des plus répandus ! Si l'alcool est un dissolvant chimique, il n'apporte pas de solution à nos soucis, ni à nos problèmes. Dès que les effets de l'euphorie s'estompent, nous retrouvons les soucis de toujours et peut-être même plus grands. L'alcool est un ami hypocrite qui ne tient pas ce qu'il promet. Un ami perfide, qui nous dépeint le monde environnant en rose, surtout lorsqu'il ne l'est pas. Le lendemain ne paraîtra que plus morose.

De nos jours, les accidents de circulation et l'alcoolisme constituent les problèmes les plus importants de la médecine sociale. Pratiquement, les chances de guérison de l'alcoolisme sont très problématiques. C'est la raison pour laquelle la prévention de l'alcoolisme est mise au premier plan de la cam-